



## Nette amélioration de l'empreinte environnementale des sacs papier

Paris/Stockholm, 24 février 2021. Les industries du papier kraft et du sac papier ont continué leurs efforts pour améliorer leur empreinte carbone. Elles sont arrivées en à peine trois ans (de 2015 à 2018) à réduire de 8 % l'intensité carbone d'un sac papier. Telle est la conclusion de la dernière analyse réalisée sur l'empreinte carbone des sacs papier européens. Cette analyse a été effectuée par l'institut de recherche suédois RISE à la demande de l'ESG, le groupe européen de recherche sur les sacs papier qui est une coopération entre EUROSAC et CEPI Eurokraft. Une infographie en présente les principaux résultats.

Le rapport récemment publié par RISE sur l'empreinte du carbone fossile des sacs papier européens fait état d'une véritable amélioration : au cours de ces trois ans, l'industrie a amélioré de 8 % ses émissions accumulées aux étapes de la production allant du berceau à la porte de l'usine, passant ainsi de 92 à 85 g de CO<sub>2</sub>e. Cette évolution est en partie due à l'allègement obtenu par une meilleure qualité du papier et une moindre utilisation d'autres matières entrant dans la composition du sac papier comme les films plastiques. L'impact du carbone fossile a baissé d'environ 0,5 % par tonne de papier kraft pour sacs, en passant de 458 kg de CO<sub>2</sub>e en 2015 à 455 kg de CO<sub>2</sub>e en 2018. Les émissions produites lors de la production du papier kraft représentent 66 % de l'empreinte carbone totale de chaque sac papier.



**L'empreinte carbone des sacs papiers a été réduite de 8 % entre 2015 et 2018.**

### Dépassement de l'objectif fixé par le plan d'action de l'UE

Considérées sur une plus longue période, les données du berceau à la porte de l'usine montrent que l'impact du carbone fossile provenant du papier kraft et des sacs papier européens standards est en constante baisse. Cette baisse dépasse même les objectifs fixés par le plan d'action européen en faveur du climat qui visait une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % entre 1990 et 2020. En seulement onze années (de 2007 à 2018), l'impact du carbone fossile par tonne de papier kraft pour sacs a diminué de 20 % (passant de 570 à 455 kg de CO<sub>2</sub>e). Les résultats obtenus sur les sacs papier sont encore meilleurs avec une amélioration de 28 % (de 118 à 85 g de CO<sub>2</sub>e). Dans les années à venir, les industries européennes du papier kraft et des sacs papier mettront encore tout en œuvre pour améliorer en continu leur empreinte environnementale. « L'objectif de l'Union européenne de porter la réduction des émissions de 40 à 55 % d'ici 2030 est ambitieux », déclare Catherine Plitzko-





Kerninon, déléguée générale d'EUROSAC. « Les sacs papier sont une solution d'emballage biosourcée et circulaire à faible émission de carbone. Notre industrie a de bons atouts pour contribuer à la réalisation de cet objectif. »

### **Production efficace et respectueuse du climat**

Un facteur clé est ici une production respectueuse du climat : la production de papier kraft pour sacs atteint déjà aujourd'hui un haut niveau d'autosuffisance énergétique avec 77 % de tous les besoins énergétiques (chaleur et électricité) générés sur site. Elle recourt par ailleurs pour une grande part à des énergies renouvelables. 89 % des combustibles sont renouvelables et utilisés pour générer la chaleur et la vapeur. La majorité d'entre eux, soit 81 %, sont produits comme flux secondaires du processus de fabrication de la pâte et du papier.

### **Impact positif sur le climat lors de l'extension des frontières du système étudié**

En incluant dans le calcul les émissions et absorptions de gaz à effet de serre biogéniques, les sacs papier seraient déjà des solutions d'emballage favorables au climat. Les émissions biogéniques proviennent de la combustion ou dégradation de biocombustibles et de produits d'origine biologique. Les absorptions se réfèrent à la capture du carbone qui est associée à la gestion des forêts, à la production de biocombustibles et de composants non fibreux d'origine biologique. En 2018, l'empreinte carbone biogénique du berceau à la porte s'élève à -120 g de CO<sub>2</sub>e par sac papier. La prise en compte de l'empreinte carbone fossile du berceau à la porte, qui est de 85 g de CO<sub>2</sub>e par sac papier, ramène ce résultat à -35 g de CO<sub>2</sub>e et se traduit donc par un impact positif sur le climat.

Les données clés de cette étude sont rassemblées dans une infographie. Une fiche d'information fournit des renseignements supplémentaires sur l'analyse. Tous les documents peuvent être téléchargés sur les sites CEPI Eurokraft et EUROSAC : [cepi-eurokraft.org](http://cepi-eurokraft.org) et [eurosac.org](http://eurosac.org)

Ou contacter :

Catherine Pnitzko-Kerninon, déléguée générale, EUROSAC  
Tél. +33 1 47 23 75 58 • [Catherine.kerninon@eurosac.org](mailto:Catherine.kerninon@eurosac.org)

*Note aux rédacteurs :*





**CEPI EUROKRAFT**  
European Producers of Sack Kraft Paper and Kraft Paper

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 février 2021

***CEPI Eurokraft** est l'association européenne des producteurs de papier kraft pour sacs et pour d'autres emballages. Elle compte onze entreprises membres représentant un volume de 3,0 millions de tonnes de papier produit dans douze pays. [www.cepi-eurokraft.org](http://www.cepi-eurokraft.org)*

***EUROSAC** est la fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance. La fédération représente plus de 75 % des fabricants européens de sacs papier actifs dans 20 pays. Ils produisent plus de 5 milliards de sacs papier par an, ce qui correspond à environ 650 000 tonnes de papier transformées dans 60 usines. Des fabricants de sacs de tous les continents contribuent à la fédération en tant que membres correspondants, et plus de 20 fournisseurs (fabricants de papier, film, machines ou colle) sont inscrits en tant que membres associés. [www.eurosac.org](http://www.eurosac.org)*



**Performance powered by nature.**